

QUESTION ORALE DU GROUPE ECOLOGIE ENSEMBLE SOLIDAIRE ET CITOYENNE

SESSION DU 17 Octobre 2024

QUESTION ORALE relative aux investissements pour la transition écologique

Exposé des motifs :

Mis en place en janvier 2023, le fonds vert est un dispositif lancé par l'Etat, dédié à l'accélération de la transition écologique dans les territoires. Ce fonds vise à financer des projets favorisant l'adaptation des territoires au changement climatique, l'amélioration du cadre de vie et l'augmentation des performances environnementales des bâtiments.

Cependant, ce fonds de 2,5 milliards d'euros pourrait être fortement réduit dans le cadre du projet de loi de finances 2025, une orientation déjà présente dans la lettre plafond envoyée par Matignon au Ministère de la Transition Energétique, désormais dirigé par l'héritière d'un empire pétrolier. Le rapport d'orientations budgétaires régional évoque un rabot de 40% de l'enveloppe globale du fonds. Or, de récents articles de presse évoquent eux une baisse globale de 60%.

Si les ambitions affichées dans le rapport d'orientation budgétaire en matière d'investissement pour la transition écologique vont dans le bon sens, ce que nous saluons ; nous nous interrogeons concernant les modalités de financement des 1,637 milliards d'euros envisagés sur la période 2024-2027. Quelles sont les nouvelles recettes envisagées pour assurer le financement de ces investissements ?

Ceci est d'autant plus vrai au regard de l'objectif « Accélérer la transition écologique et énergétique en Pays de la Loire pour préserver le cadre de vie des ligériens » pour lequel nous avons à ce jour très peu d'informations concernant les perspectives sur les aides à la rénovation énergétique des bâtiments, le plan hydrogène ou encore la préservation de la ressource en eau.

Aussi, nous vous demandons :

- Quels sont les chiffres exacts de la réduction d'autorisations d'engagements prévue par le gouvernement concernant le fonds vert ? Est-ce - 40 % ou - 60 % ?
- Quelles mesures comptez-vous prendre pour compenser les coupes budgétaires prévues par l'État afin de maintenir vos objectifs d'investissements en matière de transition écologique ?
- Pouvez-vous nous donner un détail chiffré de la ventilation des 1,637 milliards d'euros d'investissements envisagés concernant les investissements pour la transition écologique ?

Signature



Pascale Hameau